

La Francophonie s'engage en faveur du genre

2008

En 2000, la Déclaration de la Conférence des femmes de la Francophonie « Femmes, pouvoir et développement » indique : « dans le but de garantir aux femmes une citoyenneté partagée, entière et active, nous voulons adopter une double approche privilégiant : le changement et l'évolution des rôles et des responsabilités des femmes et des hommes qui doivent s'accompagner de la prise de conscience de la nécessité d'un partenariat nouveau ; la prise en compte systématique de l'approche du genre, c'est-à-dire l'intégration de la dimension sexo-spécifique qui respecte les conditions, les priorités, les besoins et les contributions des femmes et des hommes dans la conception, la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation de toutes les politiques ».

- <http://www.cifdi.francophonie.org/genre/index.htm>

- http://www.francophonie.org/doc/txt-reference/decl_luxembourg_2000.pdf